

Gland, le 3 octobre 2025

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 2 octobre 2025

Présidence : M. Samuel Freuler

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 83 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement du parc de la Dôle;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 83 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement du parc de la Dôle;
- II. d'accorder le crédit de CHF 110'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 110'000.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin des études.

En vertu des articles 160 et suivants de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par 5 membres du corps électoral constituant le comité, dans les 10 jours suivant l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Samuel Freuler

Karine Teixeira Ferreira